

39 - Congrès - Attribution de subventions - Deuxième répartition au titre de l'année 2014

M. l'Adjoint MORTON, Rapporteur : Dans le cadre de la deuxième tranche d'attribution de subventions pour 2014, 2 associations privées et 12 laboratoires universitaires organisant des colloques, congrès ont sollicité la Ville.

L'attribution de subventions répond aux critères suivants : nombre de congressistes, durée du congrès, pertinence, rayonnement, autofinancement, subvention des autres collectivités, et retombées économiques pour la Ville, à savoir : nombre de nuitées en hébergement marchand, lieux du congrès, restauration, activités culturelles et festives et visites guidées.

Après prise en compte des critères d'attribution ci-dessus, il est proposé d'attribuer les subventions suivantes :

Congrès privés :

- **500 € pour l'Association EPISTEMES** qui organise du 2 au 4 mai 2014 le conseil d'administration de la Fédération Nationale des Etudiants en Sciences.

Epistemes est une association étudiante, loi 1901. Elle a vocation à dynamiser la vie des étudiants de Besançon. Elle les représente et les accompagne au cours de leur vie d'étudiant, tant sur le plan scolaire que personnel. Elle est également investie d'une mission de prévention.

L'Association est chargée d'organiser le conseil d'administration de l'Association Fédérative Nationale des Etudiants Universitaires en Sciences (AFNEUS). A cette occasion, plus de 80 étudiants provenant de toute la France se réuniront pour débattre de la politique étudiante à mettre en place au niveau national.

Les 80 étudiants se réuniront dans les locaux de l'UFR Sciences et Techniques.

- **2 500 € pour l'Association Universitaire Franc-Comtoise pour la Recherche en psychiatrie (AUFCRP)**. L'Association organise le 30^{ème} congrès de la Société de Psychogériatrie de Langue Française du 10 au 12 septembre 2014.

L'AUFCRP a pour missions :

. de favoriser, par les moyens appropriés, la recherche et l'enseignement au service universitaire et dans les différents établissements de soins et d'enseignement de la région,

. d'organiser des réunions et de favoriser la publication des travaux relevant de la recherche et de l'enseignement. La recherche comprend aussi bien les champs de la clinique psychiatrique que de la psychologie et de la psychopathologie, de la psychiatrie biologique et de toutes les disciplines concernant le champ psychiatrique,

. de promouvoir ces travaux au plan régional, national et international.

Ce congrès annuel a pour objet la promotion de la psychiatrie du sujet âgé, discipline en plein développement et dont les liens avec la neurologie, la gériatrie et les sciences humaines favorisent des échanges riches et fructueux. La thématique principale de 2014 est intitulée « Vieillesse, troubles psychiques, troubles cognitifs : le retour vers une clinique neuropsychiatrique ? ».

Le congrès de Besançon permettra d'aborder le vieillissement des troubles bipolaires et des autres troubles psychiatriques de la personne âgée, l'innovation dans les stratégies thérapeutiques et l'adaptation des prises en charge. Les recherches seront aussi largement évoquées, tant en ce qui concerne le domaine des neurosciences que celui des sciences humaines et sociales. Une réflexion sera ainsi menée sur le lien pouvant exister entre le

fonctionnement psychique et le fonctionnement cérébral pour un rapprochement des sciences du psychisme et des sciences du cerveau.

L'Association attend, durant ces 2 jours ½ de congrès, 400 congressistes au Kursaal.

Congrès Universitaires :

- 200 € pour le Centre de Recherches Juridiques de l'Université de Franche-Comté (CRJFC) qui a organisé, du 16 au 17 janvier 2014, un colloque «Le Silence saisi par le droit privé».

Le CRJFC est un laboratoire qui travaille dans une perspective de partage interdisciplinaire, en droit privé et sciences criminelles, en droit public, en histoire du droit et en science politique et à destination des juristes en formation initiale, ainsi que des professionnels du droit, dans le cadre de la formation continue.

Le droit qu'est le silence, n'avait jamais fait l'objet d'une étude de fond en droit privé. C'est pourquoi ce colloque fut organisé par le CRJFC et fera l'objet d'une publication.

Le 16 janvier était consacré aux effets du silence sur l'existence du droit, notamment sur l'ambivalence du silence (en droit des contrats, de la consommation, de la concurrence, du travail, en droit international privé, et à l'égard de la liberté d'expression). Quant au 17 janvier, cette journée fut consacrée au silence créateur de droit objectif et aux effets du silence sur les droits subjectifs existants (le silence raisonnable protecteur des droits (en matière de défense, de paternité, d'intérêt de l'enfant) ; le silence coupable source de responsabilité (en matière médicale, bancaire, financiers, fiscal).

60 personnes ont participé à ce colloque organisé à la Faculté de Lettres.

- 300 € pour le laboratoire Chrono-environnement et l'Association Sucellus (étudiants en Histoire de l'Art et Archéologie). Ils organisaient les 11 et 12 avril 2014 les Rencontres Archéologiques Internationales de Besançon.

Cette manifestation visait à présenter un aperçu de l'actualité de la recherche archéologique universitaire dans le monde, tout en permettant des échanges entre des étudiants originaires de pays très divers. Elle avait aussi pour ambition de faire connaître à un large public le dynamisme de la recherche archéologique universitaire. En effet, le public bisontin pouvait rencontrer des étudiants et jeunes chercheurs internationaux. Cet événement, sur le thème de l'archéologie et des sciences du passé, tenait à profiter au maximum du cadre historique du Vieux Besançon.

Ces rencontres constituent un événement international car il rassemble pas moins de 10 nationalités différentes. Les 60 participants étaient présents à l'UFR SLHS et au CIS.

- 600 € pour l'Unité de Formation et de Recherches des Sciences Juridiques, Economiques, Politiques et de Gestion de l'Université de Franche-Comté (UFR SJEPEG). Elle organise, à la demande du Centre de Recherche sur les Stratégies Economiques (CRESE), le 5^{ème} colloque de l'Association Française d'Economie Expérimentale (ASFEE). Ce colloque aura lieu les 22 et 23 mai 2014.

L'UFR SJEPEG est une unité de formation et de recherche de l'Université de Franche-Comté. Elle propose des formations dans le domaine des sciences juridiques, économiques, politiques et de gestion.

L'objectif du colloque de l'ASFEE est de réunir les chercheurs français et étrangers utilisant l'expérimentation pour étudier le comportement économique des gens : prise de décision dans

les environnements incertains, coopérations et coordination, incitations et contrats, choix collectifs et vote, marchés financiers et finance comportementale, neuro-économie, rôle des émotions dans les décisions économiques... Les méthodes expérimentales regroupent aussi bien des expériences de laboratoire (salle informatique équipée d'ordinateurs séparés par des isolements) que des expériences de terrain.

L'UFR SJEPEG attend 100 participants pendant ces deux jours sur le campus de la Bouloie.

- **500 € pour l'Institut FEMTO-ST** qui organise du 30 juin au 4 juillet 2014 un séminaire «European Frequency and Time Seminar».

L'Institut FEMTO-ST (Franche-Comté Electronique Mécanique Thermique et Optique - Sciences et Technologies) a été créé le 1^{er} janvier 2004 par la fusion de 5 laboratoires de Franche-Comté actifs dans les domaines de la mécanique, de l'optique et des télécommunications, de l'électronique, du temps-fréquence, de l'énergétique et de la fluide.

Le séminaire Européen Temps-Fréquence a pour but de dispenser un enseignement complet et en particulier des travaux pratiques appliqués aux problématiques du Temps Fréquence. La première édition du séminaire a eu lieu en 2013 à Besançon, l'organisateur ayant pour objectif d'en faire un événement annuel. Il répond à un manque actuel de formation de haut niveau dans les laboratoires et chez les industriels européens des domaines suivants : métrologie temps-fréquence (le domaine de la métrologie dont la précision est la plus élevée), oscillateurs de haute performance pour le domaine militaire et spatial, horloges atomiques, échelles de temps, applications à physique fondamentale, à l'astrophysique, à la géodésie, à la navigation, à la synchronisation des réseaux de télécommunication...

40 participants dont la moitié venant de l'étranger (Allemagne, Norvège, Espagne...) seront accueillis dans les locaux de l'ENSMM.

- **500 € pour le laboratoire de Mathématiques de Besançon (LMB) de l'Université de Franche-Comté.** Il organise du 1^{er} au 3 octobre 2014 un colloque «Functional calculus and harmonic analysis of semigroups».

Ce colloque a pour objectif de réunir les spécialistes d'un domaine très actif de l'analyse fonctionnelle, celui du calcul fonctionnel et de ses applications à l'analyse harmonique, à l'étude des semi-groupes et aux problèmes d'évolution. Ce colloque est organisé dans le cadre du projet «Les trimestres du Laboratoire de Mathématiques de Besançon» qui se déroule sur 3 ans. Ce projet a pour but principal le développement scientifique et la synergie entre les membres du LMB, des chercheurs de renommée internationale et de jeunes chercheurs. Le colloque fait partie des 6 événements qui se dérouleront au cours du trimestre d'automne 2014 intitulé «Geometric and noncommutative methods in functional analysis».

50 participants dont 25 provenant de l'étranger sont attendus à l'UFR Sciences de la Bouloie.

- **500 € pour le Centre de Recherches Juridiques de l'Université de Franche-Comté (CRJFC).** Il organise le 10 octobre 2014 un colloque «Le nouveau droit des entreprises en difficulté : mode d'emploi».

Le droit des entreprises en difficulté est aujourd'hui une des préoccupations du législateur qui a décidé de procéder par voie d'ordonnance, de telle sorte que les nouvelles dispositions applicables devraient entrer en vigueur au mois d'avril pour la partie législative et en juin pour la partie réglementaire.

L'objectif du colloque est de mener une réflexion sur l'efficacité des nouvelles dispositions au début de leur mise en œuvre. Le nouveau droit des entreprises propose de réformer la prévention des difficultés des entreprises et leur traitement. Les travaux sont résolument tournés vers les praticiens de la matière qui seront largement invités à contribuer aux travaux aux côtés des universitaires. Seront représentés pendant cette journée, les avocats, les magistrats consulaires, les commissaires aux comptes, les administrateurs et les mandataires

judiciaires. La manifestation sera validée au titre de la formation continue des avocats, des commissaires aux comptes, des magistrats consulaires et des huissiers de justice.

Le CRJFC attend 66 participants (intervenants + inscriptions) dans les locaux universitaires (avenue de l'Observatoire).

- 500 € pour l'Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité (ISTA) de l'Université de Franche-Comté. L'ISTA organise les 24 et 25 octobre 2014 un colloque sur «Les formes d'aliénation politique : contrainte sans violence et violence d'Etat».

L'Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité (ISTA) regroupe des chercheurs (historiens, historiens de l'art, archéologues, civilisationnistes, philologues, linguistes et juristes), spécialisés dans les cultures de l'Antiquité et/ou dans leur transmission et leur réception.

L'objectif du colloque est de ne plus considérer les impérialismes et l'autorité qu'ils exercent du point de vue de la puissance conquérante, mais au contraire de les envisager de la manière dont les peuples soumis ou alliés perçoivent cette autorité qui peut leur apparaître aliénatrice. L'impérialisme romain sera pris comme exemple universel. Les participants aux colloques examineront plus précisément le (dys)-fonctionnement de la relation de pouvoir et l'attitude des États et des populations conquis ou alliés, voire (plus ou moins) intégrés, à l'égard de deux aspects de l'autorité romaine en matière de politique générale ou d'administration : l'autorité bienveillante (par la contrainte effective, mais sans violence de fait), ou la prévalence de l'autorité d'État (violence «légitime» ou «légale»).

L'organisateur compte sur la présence de 80 participants (dont certains viennent d'Angleterre, Canada, USA, Italie...) et publics dans les locaux de la Faculté de Lettres.

- 500 € pour le Laboratoire de Mathématiques de l'Université de Franche-Comté. Le laboratoire organise du 27 au 31 octobre 2014 une conférence «Geometric functional analysis and its applications».

Le laboratoire de Mathématiques est une Unité Mixte de Recherche (UMR) internationalement reconnue. Le laboratoire de Besançon représente aussi l'un des pôles français les plus importants pour la recherche en analyse fonctionnelle.

Cette conférence est organisée dans le cadre du trimestre thématique d'automne intitulé «Méthodes géométriques et non commutatives en analyse fonctionnelle». L'objet de la conférence est de rassembler les spécialistes de la géométrie des espaces de Banach (domaine important de l'analyse fonctionnelle). Les applications de ce sujet à d'autres domaines des mathématiques sont nombreuses et fructueuses (informatique théorique, C^* algèbres).

Le laboratoire compte sur la participation d'une centaine de personnes. Elles seront accueillies dans les locaux de l'UFR Sciences et Techniques.

- 1 000 € pour l'Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques (ENSMM), l'Institut FEMTO-ST, l'UTBM, l'Université de Franche-Comté qui organisent conjointement, du 27 au 29 octobre 2014, un Colloque sur l'Enseignement des Technologies et des Sciences de l'Information et des Systèmes (CETSIS).

Cette 11^{ème} édition est un lieu d'échanges privilégié des enseignants-chercheurs et enseignants des universités, écoles d'ingénieurs et lycées, concernant l'évolution des pratiques pédagogiques dans le vaste domaine des sciences de l'information et des systèmes. L'édition 2014 abordera les thèmes suivants : nano et micro-technologies dans la société, éco-conception, technologie verte, relations entre enseignement supérieur et monde industriel. Elle permettra également de présenter les technologies développées par la recherche locale.

Les organisateurs attendent 120 congressistes dans les locaux de l'ENSMM dont des étrangers venant du Canada, Maroc, Tunisie, Egypte, etc.

- **500 € pour le Centre de Recherches Juridiques de l'Université de Franche-Comté (CRJFC)** qui organise les 12 et 13 novembre 2014 un colloque international «La responsabilité politique des exécutifs des Etats membres du fait de leur action européenne».

La thématique du colloque relève de l'un des axes de recherche du CRJFC (Démocratie, territoires, systèmes politiques et juridiques) et est le fruit d'une collaboration avec deux autres centres de recherches juridiques : Université de Paris XIII et de Tours. Ces deux journées permettront de déterminer dans quelle mesure les exécutifs des Etats membres de l'Union rendent des comptes de leur action européenne, devant qui et selon quelles modalités. Le colloque sera organisé en 3 ateliers thématiques : Quel contrôle national de l'action européenne des exécutifs nationaux ; la responsabilité politique collégiale des exécutifs nationaux ; la responsabilité des exécutifs nationaux du point de vue budgétaire et des politiques européennes. Une table ronde : «les élus de la République et l'action européenne de la France : Quel constat ? Quelles propositions ?» clôturera le colloque.

Le CRJFC compte sur la présence de 150 participants sur le campus de la Bouloie.

- **800 € pour l'Unité de Promotion, Formation et Recherche (UPFR) des Sports de Besançon** qui organise, pour la première fois à Besançon, les XVII^{èmes} Journées d'Etudes Francophones en Activités Physiques Adaptées (APA). Elles se dérouleront du 27 au 29 novembre 2014.

Ces journées représentent un rendez-vous important de l'Association Francophone en APA. Elles sont organisées tous les deux ans par une des UFR STAPS de France. Ce congrès permettra aux chercheurs et jeunes chercheurs, mais aussi aux professionnels en activités physiques adaptées, sportifs Handisport ou Sport Adapté, d'échanger autour de nouveaux résultats scientifiques et de pratiques émergentes dans le domaine des APA et de la Santé.

Les Journées d'Etudes Francophones en APA ont pour objectifs, au travers de conférences plénières, de communications scientifiques et de tables rondes professionnelles, de mettre en avant l'implication et la spécificité des APA dans le domaine de la santé notamment par leurs actions sur la prévention, l'éducation, la rééducation et l'intégration des personnes malades, âgées ou en situation de handicap, exclues socialement.

170 participants seront présents sur le site de l'ENSMM pendant ces deux jours ½.

- **800 € pour le laboratoire de Mathématiques de l'Université de Franche-Comté.** Il organise une conférence internationale «Operator Spaces, Quantum Probability and Applications» du 15 au 19 décembre 2014.

Cette conférence est organisée dans le cadre du projet «Les trimestres du Laboratoire de Mathématiques de Besançon» qui se déroule sur 3 ans. La conférence sera l'un des 6 événements qui se dérouleront au cours du trimestre d'automne 2014 intitulé «Geometric and noncommutative methods in functional analysis».

La théorie des espaces d'opérateurs (créée il y a 25 ans) s'est rapidement développée et s'avère être un outil crucial pour plusieurs autres domaines tels que les probabilités quantiques, l'analyse harmonique non commutatives et l'information quantique. L'équipe de Besançon a beaucoup contribué au développement de ces disciplines pendant les 15 dernières années, et est devenue un centre mondialement renommé d'analyse non commutative.

Le projet de cette conférence est de réunir les chercheurs dans ces domaines afin de stimuler les échanges d'idées, de favoriser la circulation des problèmes des uns et des autres et d'approfondir les synergies entre ces directions. Une telle conférence permettra, d'une part, de renforcer les liens existants ou en créer de nouveaux entre Besançon et les autres centres internationaux d'analyse non commutative, et d'autre part de rendre Besançon plus visible au niveau national et mondial.

Le laboratoire attend une centaine d'inscrits dans les locaux de l'UFR Sciences et Techniques.

En cas d'accord, la somme totale, soit 9 700 €, sera prélevée de la façon suivante :

- 3 000 € sur la ligne 65.95/6574.0089052 CS 10036 (congrès privés)

- 6 700 € sur la ligne 65.95/65731.0089052 CS 10036 (congrès universitaires).

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'attribution de ces quatorze subventions.

«**M. LE MAIRE** : Est-ce qu'il y a des remarques ? Il y a beaucoup de congrès. Il y a un grand congrès actuellement à Besançon, vous le savez, celui de la CGT pour ne pas le citer. Un millier de personnes sont là pendant la semaine. Très très grand congrès, ils sont d'ailleurs très contents de ce qui se passe à Besançon et je pense que d'autres viendront. Quels sont ceux qui s'abstiennent ? Quels sont ceux qui sont contre ? Unanimité».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide de se prononcer favorablement sur l'attribution de ces 14 subventions.

Mme VIGNOT n'a pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 25 avril 2014.